

Montreuil, le 17 décembre 2025



Conflit social chez SERIS : les salariés exigent des réponses immédiates

Depuis septembre, les salariés SERIS sont mobilisés, chaque jeudi, partout en France, pour dénoncer leurs déplorables conditions de travail et salariales.

Aujourd'hui, les salaires des agents de sécurité ne permettent plus de vivre dignement ! Nombreux sont les salariés contraints aux sacrifices alimentaires, aux reports de soins... Plusieurs actions ont été menées devant des sites clients (à Paris, Marseille, Nantes, Bordeaux, Orléans...), dénonçant auprès de tous la réalité de notre profession : rémunérations à la limite du SMIC, heures de nuit et de week-end insuffisamment majorées, conditions de travail dégradées, présence indispensable et non-stop, 24h/24, nuit et jour, 365 jours par an !

Reçue le 12 novembre 2025, la délégation CGT SERIS a porté les revendications légitimes des salariés : augmentation générale des salaires, prise en charge des frais de déplacement, revalorisation des primes d'ancienneté, prime d'ancienneté pour les salariés SERIS Facility, passage à la semaine de 4 jours pour les personnels de la DG et en structures.

La direction de SERIS nous renvoie aux NAO 2026 : un calendrier inacceptable pour la CGT, au constat de la réalité de l'urgence sociale !

Face à ce mépris, la CGT SERIS appelle l'ensemble des salariés à poursuivre la mobilisation chaque jeudi, et notamment jeudi 18 décembre 2025 : devant le siège de L'Oréal, à Clichy (92), et jeudi 8 janvier 2026 : devant le site SAFRAN, à Châtelleraut (86).

Pour l'augmentation des salaires, la dignité au travail et le progrès social, la CGT SERIS répondra toujours présent !



Aller plus loin...

Consultez notre site internet sur www.commerce.cgt.fr ou scannez le QR code ci-dessous :



Proposition de loi

Consultez notre projet de loi en scannant le QR code ci-dessous :



Contact presse

Reda Nibouche
DSC Sérís Security
Tél : 07 60 62 54 67